



Intitulé de poste sur la Fiche de paie

Par **Amam**, le **03/08/2017** à **11:35**

BONJOUR marque de politesse[smile4]
Votre employeur peut il changer l'intitulé de votre poste sur votre fiche de paie, sans consulter le salarié?
MERCI marque de politesse [smile4]

Par **morobar**, le **03/08/2017** à **14:50**

Bonjour,
En principe non.
Le libellé doit correspondre à celui porté sur le contrat de travail.
En général les conventions collectives produisent la liste des fonctions et classification.
Vous devez donc demander à l'employeur la signification de ce changement.